



VIGIPIRATE Rappel des consignes concernant les abords du collège - plan vigipirate

publié le 09/10/2025 - mis à jour le 16/10/2025

Descriptif :

Nous rappelons que, depuis novembre 2023, le plan Vigipirate est en vigueur.

Chers parents,

Nous constatons, malgré les nombreux rappels auprès des élèves par nos personnels et les services de l'ordre, que certains restent aux abords du collège après leur descente du bus, formant des attroupements importants. Ces comportements posent problème et peuvent mettre en danger la sécurité de tous.

Nous rappelons que, depuis novembre 2023, le plan Vigipirate est en vigueur. Cela implique des mesures de sécurité renforcées (contrôles des accès, surveillance des abords, gestion des sacs et objets, gestion des flux des élèves et adultes, exercices de mise en sécurité).

De ce fait, nous insistons pour les élèves sur :

- ▶ **L'interdiction formelle de stationner ou de s'attarder aux abords de l'établissement.**
- ▶ **L'obligation pour chaque élève de se rendre immédiatement dans l'enceinte du collège dès sa descente du bus.**
- ▶ **La possibilité pour le collège ou les services de l'ordre d'effectuer des fouilles de sacs dans le cadre de ce plan.**

Les élèves doivent respecter ces consignes pour leur sécurité et celle de tous. Nous comptons sur vous, parents, pour bien rappeler ces consignes à vos enfants.

Bien à vous.

La Direction - Collège A. ALBERT - Saujon



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.